

08/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023****Présents :**

Cloé ARTAUT, Bazile BEURLET, Sarah BONVALET-YOUNES, Geoffroy BROCARD, Céline BUON, Raphaël CHARPENTIER, Florence DANTON, Axelle DEQUATRE, Golvine DE ROCHAMBEAU, Emiliano GROSSMAN, Cécile LAVIER, Pierre-Louis PERIN, Julie SAADA, Yanis TABYAOUI THIBERT.

Absents ou excusés :

Mario DEL PERO, Alexis GOIN, Arthur LANIER.

Assistaient à la séance :

Anne-Charlotte AMAURY	Responsable de la vie étudiante – campus Reims
Marie AZUELOS	Directrice adjointe des affaires internationales
Alexandra BRUN	Responsable parcours civique et coordinatrice de la vie étudiante et associative – campus de Nancy
Anne Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Marion de PERETTI	Chargée de projets vie étudiante – campus Paris
Clémence JAMET	Coordinatrice de la vie associative – campus Paris
Anne-Hélène LECOMTE	Responsable de la vie étudiante – campus de Menton
Yvonnick NIBAUDEAU	Chargée de la vie étudiante – campus de Poitiers
Anne PETIT	Responsable administrative – campus du Havre
Tommaso VITALE	Doyen de l'École urbaine
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant
Dina WAKED	Présidente du Conseil de l'Institut

*

* *

I. Reconnaissance des associations étudiantes	2
II. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 5 juin et du 3 juillet 2023	2
III. Point d'information relatif à la rentrée	3
IV. Projet de double diplôme avec le Tata Institute of Social Sciences (TISS)	5
V. Présentation du bilan 2022-2023 de la vie étudiante	9
VI. Présentation du baromètre 2022 de satisfaction des étudiants	14
VII. Échange d'informations sur des questions diverses	23

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

La séance est ouverte à 8 heures 36 par Cloé ARTAUT en présentiel et distanciel.

Cloé ARTAUT

Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie de vous retrouver en cette nouvelle année universitaire. J'espère que vous avez passé de bonnes vacances, et que la rentrée n'est pas trop rude. C'est une belle année qui s'annonce un peu dense, un peu riche, notamment avec la reprise des groupes de travail dont l'un a commencé la semaine dernière sur l'orientation et l'autre commence, si je ne dis pas de bêtise, demain sur les enseignants vacataires. Je laisserai peut-être Madame DE ROUX faire un point sur le sujet.

Nous souhaitons également la bienvenue à de nouveaux membres du CVEF. On a reçu une démission de Grégoire ÉTRILLARD et de sa suppléante, Margaux LEFEBVRE, qui ne sont pas encore remplacés, mais il y aura une élection partielle prochainement. Et, nous accueillons aujourd'hui Arthur LANIER qui était suppléant de Théo GUERET et qui est donc devenu titulaire à la suite de la diplomation de Théo. Nous accueillons également Omar DAYA et son suppléant Bazile BEURLET qui siègent suite à la diplomation de Pauline LEBARON et la démission d'Ema Delaine. Et, également, Geoffroy BROCARD qui est le suppléant de Nathan ARSAC qui est parti pour sa 3A en Belgique.

Bienvenue à tous et je laisse la parole à Monsieur VIVIEN pour la reconnaissance des associations étudiantes.

I. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Baptiste VIVIEN

Bonjour à toutes et tous. Merci beaucoup, Madame la Présidente. Commençons avec une petite routine de chaque session, c'est-à-dire l'introduction avec nos associations. Je rappelle très rapidement qu'à l'issue de l'année précédente 33 associations ont vu leur statut arriver à son terme puisque ce statut court toujours sur deux ans. 87 étaient et sont en cours jusqu'à 2024. Donc, en cette rentrée, je suis heureux de vous présenter 21 associations qui d'ores et déjà sont à jour de leurs documents. 7 d'entre elles sont des renouvellements et 14 de premières demandes issues d'initiatives étudiantes. Je ne vais pas vous passer la liste dans le détail. Elle est présente dans le document qui vous a été transmis. Et, je suis à votre disposition si vous avez des questions bien entendu.

Cloé ARTAUT

Très bien. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? Non. On va pouvoir voter. Ismahane, est-ce qu'il y a des procurations ?

Ismahane GASMI

Non.

Cloé ARTAUT

Très bien. Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Très bien. Donc, c'est adopté à l'unanimité.

Le Conseil accorde la reconnaissance aux associations à l'unanimité.

II. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 5 JUIN ET DU 3 JUILLET 2023

Cloé ARTAUT

Pour l'adoption des procès-verbaux provisoires des 5 juin et du 3 juillet, qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Très bien. C'est également adopté.

Le Conseil adopte les procès-verbaux à l'unanimité.

Cloé ARTAUT

Et, pour le point d'information relatif à la rentrée, je laisse la parole à Madame DE ROUX.

III. POINT D'INFORMATION RELATIF À LA RENTRÉE

Anne Solenne DE ROUX

Bonjour à toutes et à tous. Pour ce point sur le déroulement de la rentrée, on va le faire à deux voix avec Kate VIVIAN sur la partie Direction de l'engagement et vie étudiante. Du côté de la formation, et d'après les informations dont nous disposons — vous me direz si vous avez eu d'autres remontées de la rentrée — la rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Il y a eu très peu de désistements d'enseignants durant l'été. Il y a très peu de cours qui sont encore disponibles, (il y a encore un petit souci en cours d'arabe anglophone et francophone à Menton avec des recrutements qui sont en cours). Et, il y a aussi un cours d'allemand sur le campus de Nancy, mais ce sont des choses qui sont identifiées et qui sont assez récurrentes et pour lesquelles des solutions sont en train d'être trouvées. Il y a eu un désistement aussi pendant l'été pour un grand cours d'économie de la PSIA avec une solution qui a été trouvée très rapidement.

De notre côté, la rentrée s'est vraiment très bien déroulée. Les étudiants semblaient très heureux de l'accueil qui leur avait été réservé. Toutes les leçons inaugurales ont quasiment eu lieu à ce jour. Il reste celle de la PSIA, de l'École de droit et celle du campus de Dijon qui auront lieu normalement courant de la semaine prochaine. C'était vraiment de jolis moments durant lesquels les étudiants ont pu apprendre à se connaître avec des invités qui étaient aussi très heureux d'être présents.

Du point de vue logistique, il n'y a pas eu de problèmes de salles ; pas de problème majeur d'équipement non plus dans les salles. Seuls des désagréments de la rentrée étaient liés à la chaleur. Ce n'est pas non plus anodin, et cela nous forcera à nous poser quelques questions sur l'équipement de salles en ventilateurs. Mais, en tout cas, s'agissant de ce qui pouvait être prévisible, de notre côté, c'est une rentrée qui s'est bien déroulée.

En ce qui concerne les groupes de travail qui ont été lancés, effectivement, la première séance du groupe sur l'orientation a eu lieu la semaine dernière. Je ne crois pas que l'on ait de membres de ce groupe de travail autour de cette table, à part Myriam DUBOIS-MONKACHI. C'était une première séance qui était productive durant laquelle l'on a identifié des possibilités et des opportunités pour les étudiants que l'on n'avait jamais identifiées pour le moment. Donc, c'est assez prometteur. Il faut que l'on garde cette très bonne dynamique. Celui sur les enseignants vacataires démarre demain avec la première séance. Les autres dates — si vous le voulez, on pourra les mettre dans le compte-rendu — ont été fixées. Ismahane, je parle sous ton contrôle.

Ismahane GASMI

Pas encore.

Anne Solenne DE ROUX

Je pense que l'on en fixera trois. Demain, on va surtout définir le cadre de réflexion de ce travail, sachant qu'il y a un certain nombre de choses qui ont été déjà faites les années passées. Donc, il faut vraiment que l'on affine les objectifs de ce groupe de travail et les attentes des enseignants vacataires. Étant précisé qu'il y a une réunion qui a été organisée il y a dix jours, le vendredi 8 septembre en fin de journée, qui a rencontré un certain succès auprès des enseignants vacataires qui nous ont rejoints les trois dernières années en présence de Sergei GURIEV et de Mathias VICHERAT. On s'est d'ailleurs dit que l'on allait programmer la même réunion d'information qui permet aux enseignants vacataires d'avoir de la visibilité sur la stratégie institutionnelle pour la rentrée de janvier.

Et, l'autre groupe de travail porte sur les inscriptions pédagogiques. On est en train de définir notre méthode de travail avec Myriam DUBOIS-MONKACHI en lien étroit avec la DSI pour que ce soit là aussi le plus efficace possible.

Kate, je te laisse la parole.

Kate VIVIAN

Merci, Anne-Solenne. Bonjour à toutes et à tous. Je suis aussi ravie de vous retrouver pour vous dire que les mêmes signaux sont aussi au vert côté vie étudiante, avec notamment cette première semaine d'accueil, le « Welcome Week », avec les deux journées « Meet the Services » qui ont fait un carton plein durant la semaine du 28 août, avec plus de 1 600 étudiants qui ont été accueillis par dix services différents internes à Sciences Po, mais également une journée partenaire qui a lieu chaque année. C'est complété aussi par la journée forum des associations et des sports qui a été aussi extrêmement fréquentée, si je puis dire, avec une belle dynamique de rentrée. On sent une vraie prise en main de cette vie étudiante particulière cette année. Donc, on s'en réjouit.

Une nouveauté côté démarches de rentrée : la Direction de l'accueil et de l'accompagnement a lancé des workshops en ligne pour bien préparer toutes les démarches de rentrée nécessaires à la vie étudiante, aussi bien en interne qu'en externe. C'est une nouveauté pour cette année qui permettra, notamment pour les étudiants qui n'ont pas été forcément présents pendant la première semaine, d'avoir une vue à 360 des démarches et d'être accompagnés en ce sens. Cela est mis en place par le centre des services étudiants. J'en profite pour vous dire que là aussi c'est une très forte affluence depuis la rentrée, avec près de 3 200 étudiants accueillis depuis le 28 août individuellement. C'est vraiment très massif. On voit une fréquentation en forte hausse de plus de 50 % par rapport à l'année dernière, ce qui est plutôt une bonne chose parce qu'en fait cela veut dire que ce centre des services est mieux visualisé ou mieux intégré dans les passages obligatoires pour la rentrée. Donc, cela ne signale pas plus de problèmes, mais en fait plus de visibilité de ce centre et des équipes. C'est une très bonne chose, et qui était la volonté d'avoir un lieu installé et très central ici au 13 rue de l'Université, comme vous le savez.

Très rapidement, vous dire que côté inscriptions et bourses, aujourd'hui nous sommes aussi très en avance sur la phase des inscriptions administratives. Vous savez que l'on attend près de 14 700 étudiants pour cette rentrée. Et, à date, plus de 13 650 ont finalisé leur inscription administrative, ce qui est aussi assez massif. L'année dernière, ils étaient près de 12 000. Donc, on a aujourd'hui un traitement qui est en hausse de plus de 40 % par rapport à l'année dernière sur la même période. C'est rendu possible principalement par une équipe de la Direction de l'accueil et de l'accompagnement qui a été renforcée cette année en ce sens. Donc, on a bon espoir d'avoir finalisé tout le traitement des dossiers d'ici quelques semaines. Je rappelle qu'entre le moment où le dossier est soumis en ligne et le moment où il est traité par Sciences Po, les étudiants ont bien accès à un certificat de scolarité provisoire qui permet de faire toutes les démarches. En fait, l'attente nécessaire de quelques semaines n'est pas du tout bloquante. Et, je précise qu'aujourd'hui, sur les étudiants attendus, on en a encore 1 000 qui n'ont pas commencé leurs démarches. Donc, il y a très peu de dossiers en attente de notre côté.

Idem côté bourses CROUS, nous sommes dans une bonne lancée. Toutes les demandes ont été validées au fil de l'eau. Tous les étudiants dont le dossier est aujourd'hui à jour vont percevoir leur bourse d'ici la fin de la semaine prochaine. Et, le versement des compléments a également commencé. Et, tout sera payé lors des différents transferts d'ici la fin du mois de septembre. Donc, on est aussi en bonne dynamique et à jour sur les bourses qui sont évidemment essentielles en cette période de rentrée onéreuse comme nous le savons toutes et tous.

Je finalise ce petit point côté centre des services pour dire que plus de 800 logements ont pu être attribués par les équipes en résidence, tous campus confondus. Et, on a un portefeuille de plus de 150 offres par semaine qui sont publiées pour des étudiants de Sciences Po. Donc, on ne remarque pas non plus, malgré tout ce qui a pu être dit dans la presse de manière générale sur la vie étudiante — ça ne se réalise pas spécifiquement à Sciences Po. On n'a pas de difficultés particulières sur le logement, ce qui est une bonne chose. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas chaque année des dossiers et des situations qu'il faut traiter de manière très rapprochée. Mais, en tout cas, on ne voit pas de différences, même une situation peut-être un peu meilleure, par rapport aux années précédentes.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce point de rentrée. Mais, je serais heureuse de répondre à d'éventuelles questions. Merci.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a des questions ? Non. En ligne non plus. Dans ce cas, je vous propose que l'on passe au point suivant : le projet de double diplôme avec le TISS avec Madame AZUELOS et Monsieur VITALE.

IV. PROJET DE DOUBLE DIPLÔME AVEC LE TATA INSTITUTE OF SOCIAL SCIENCES (TISS)

Marie AZUELOS

Bonjour à tous. Ravie de vous retrouver ce matin. Nous allons vous présenter à deux voix le projet de nouveau double diplôme entre l'École urbaine et l'Université indienne TATA Institute of social Sciences. Je vais être un peu plus sur la partie stratégique du contexte. Pourquoi l'Inde ? Et, pourquoi un double diplôme en Inde ? Pourquoi maintenant ?

Ensuite, je parlerai également du choix du partenaire. Pourquoi TISS, Institute of social Sciences ? Et, je laisserai évidemment ensuite la parole au doyen de l'École urbaine, Tommaso VITALE, qui vous parlera plus spécifiquement de la structure du double diplôme, de sa gouvernance et de son positionnement scientifique ; ce qui est très important.

En quelques mots, quelques éléments de contexte sur la stratégie internationale de Sciences Po vis-à-vis de l'Inde. C'est un pays dans lequel nous sommes engagés fortement depuis une quinzaine d'années maintenant, qui a été identifié évidemment comme un pays phare pour le développement de notre politique internationale en Asie. Nous avons ouvert un bureau de représentation à Delhi en 2007, il y a plus de 15 ans. Et, nous avons bien évidemment deux enjeux majeurs depuis une quinzaine d'années dans ce pays.

1. Le premier enjeu est un enjeu de recrutement d'étudiants brillants en provenance d'Inde et du sous-continent indien. C'est vrai que c'est une population qui est traditionnellement très tournée vers les universités anglo-saxonnes évidemment. Donc, on a vraiment travaillé fortement pour développer notre attractivité dans ce pays, avec des résultats qui sont quand même assez importants. On a aujourd'hui 300 étudiants indiens en scolarité à Sciences Po. Cela ne paraît pas beaucoup, mais ils n'étaient qu'une centaine en 2016. On augmente fortement notre attractivité par rapport à ce pays qui est la deuxième nationalité asiatique à Sciences Po, après les Chinois. Et, la huitième nationalité au total.
2. En parallèle de cet effort d'attractivité pour faire venir des étudiants indiens brillants à Sciences Po, on a également voulu mettre en place, et ce dès le début du développement de notre stratégie en Inde, des collaborations académiques avec les meilleures universités de ce pays. C'est très important. On en parlera aussi pour TISS. Notre objectif est véritablement de mettre en place des partenariats universitaires réciproques sur une base vraiment de valeurs partagées. Donc, nous sommes actuellement au cœur d'un réseau de 13 universités partenaires dans l'ensemble du pays dans six villes différentes qui sont vraiment le socle de notre engagement dans ce pays. Et, avec lesquelles on partage évidemment des échanges d'étudiants, des collaborations scientifiques, etc.

Donc, aujourd'hui, on est vraiment à une période charnière de notre implication en Inde. C'est une priorité géographique encore plus accrue. Je pense que certains d'entre vous l'ont vu certainement dans la presse. Notre directeur, Mathias VICHERAT, a annoncé le 8 septembre dernier, à l'occasion de la venue exceptionnelle de Rahul Gandhi à Sciences Po, la création d'un Institut d'Asie du Sud qui sera vraiment consacré à toutes les problématiques du sous-continent indien, qui sera dirigé par Christophe JAFFRELOT, éminent chercheur et spécialiste de l'Inde et de l'Asie du Sud. Et, en codirection également, mon collègue Alexandre MARIANI qui est notre chargé de mission pour l'Inde et la Chine à la Direction des affaires internationales. Donc, on est vraiment dans une période de transition très importante aussi de ce pilier de la politique internationale de Sciences Po en Inde.

Et, peut-être en matière de transition pour vous dire un mot ensuite de TISS, ce qui est important aujourd'hui de constater, c'est que c'est vrai que l'Inde était totalement absente de notre carte des doubles diplômes internationaux pour une raison qui échappait totalement à notre volonté, en réalité. C'est une évolution récente dans la législation indienne qui permet désormais aux établissements d'enseignement supérieur indiens de signer des accords de doubles diplômes. On y a vu évidemment une double opportunité côté Sciences Po : le déploiement de notre stratégie en Asie du Sud évidemment, mais aussi le déploiement d'un premier double diplôme dans un pays du *Global South*, qui sera une première pour Sciences Po.

À cet égard, TISS est très rapidement apparu comme le partenaire idoine pour mettre en place ce double diplôme, et ce pour plusieurs raisons. Évidemment, la première raison est que l'on est en phase totalement avec une vision des sciences sociales avec TISS, avec une approche pluridisciplinaire aussi qui est très importante dans cet établissement qui a plusieurs écoles en affaires publiques, en droit, en

étude de développement, évidemment en questions urbaines. On y reviendra dans un instant. Donc, on partage des valeurs en termes de vision des sciences sociales, d'approche pluridisciplinaire, mais aussi d'approche professionnalisante. Tommaso vous en dira un mot. C'est très important dans le modèle pédagogique de TISS. C'est le premier établissement en Inde qui a mis en place des stages de terrain. Donc, *social work* ou *field work*. Dans le domaine des sciences sociales, c'est un établissement qui est pionnier en la matière en Inde. Et, on a trouvé que c'était une très belle complémentarité aussi avec notre vision des choses à Sciences Po. La deuxième raison, évidemment, pour le choix de TISS, c'est un établissement qui est à la fois sélectif, mais en même temps — c'est 4 000 étudiants, ce qui en Inde en fait un tout petit établissement, bien évidemment — qui a également une politique très volontariste de bourses d'égalité des chances qui ressemble aussi beaucoup à Sciences Po par certains aspects. Et, qui est également très attentif au suivi de ses étudiants. C'est très important pour nous dans le choix d'un partenaire indien. Et, à cet égard, notre longue expérience avec TISS en matière de programmes d'échanges — nous avons signé notre premier partenariat avec TISS en 2005. Donc, on travaille avec eux depuis presque 20 ans maintenant. On échange chaque année entre deux et cinq étudiants dans les deux sens. Donc, on a des étudiants de Sciences Po qui passent leur troisième année, et en retour nous accueillons des étudiants de TISS dans nos programmes d'échanges. Cela fonctionne très bien. Et, c'est vrai que cette confiance mutuelle et les retours positifs des étudiants des deux parts nous ont aussi conduits à vouloir aller plus loin avec eux.

Enfin, un dernier mot avant de passer la parole au doyen. La localisation, évidemment, géographique de TISS en plein cœur de Bombay, la *Maximum City*, vraiment la ville indienne par définition, nous a paru une vraie opportunité pour nos étudiants, pour les étudiants de l'École urbaine, de pouvoir vivre les problématiques de la ville en Inde.

Tommaso VITALE

Merci. Je suis très content d'être ici et même un peu ému. Cela arrive après, je dirais, trois ans de travail. C'est une collaboration qui a commencé sur le plan de la recherche, c'est-à-dire qu'au sein de TISS il y a ce qu'ils appellent la *School of Habitat*. La définition indienne de l'habitat est très large, comme environnement de vie. Et, qui est un des lieux les plus intéressants pour la recherche urbaine aujourd'hui. On connaît plusieurs collègues, mais on était engagé avec les enseignants de l'École urbaine, dont la plupart sont des chercheurs dans plusieurs laboratoires de Sciences Po. On était en contact avec au moins trois centres de recherche de TISS. L'un de ces centres s'appelle *Urban Policy and Governance*. Vous pouvez bien imaginer que c'est plutôt en résonance avec ce que l'on fait et avec lequel on a fait plusieurs collaborateurs. L'autre est vraiment un centre pour la gouvernance de l'eau, dans le sens aussi de l'assainissement. Et, le troisième est un centre sur *Regulatory Policy and Governance*. Et, c'est avec eux que l'on a commencé à regarder ce projet. Donc, il y a une grande affinité, une vraie résonance intellectuelle. Ils travaillent, comme disait Marie, à l'articulation entre le droit, l'économie, le travail social, la sociologie et l'urbanisme. Par rapport à nous, ils sont un peu plus forts sur le côté travail social, politique sociale. Et, on est vraiment sur la même ligne sur la mobilisation des sciences sociales pour la professionnalisation des étudiants.

On a imaginé de travailler ensemble sur un double diplôme *Global Urban and Development* très ambitieux, c'est-à-dire que l'on veut vraiment attirer des étudiants pas seulement européens et indiens. On veut attirer des étudiants qui seraient capables de se positionner en même temps sur les enjeux de l'urbanisation non planifiée ou de la planification ex post, l'aménagement après urbanisation et avec une très bonne compétence sur ce qui est à faire avec les infrastructures. On a vraiment envie de valoriser au mieux notre connaissance de l'analyse politique et de l'analyse économique comparative avec leurs grandes connaissances de l'assainissement, gestion des déchets, eau et politique notamment de nouveaux arrivants.

Cela nous a amenés à imaginer un programme qui est très enraciné au sein du Master *Governing the Large Metropolis* à l'École urbaine la première année, et très enraciné au sein du Master *Urban Policy and Governance* à la deuxième année.

Je voudrais souligner trois points de force de ce programme.

1. Première chose, ils ont comme nous une capacité de faire dialoguer un esprit symétrique de respect des professionnels qui ont une très grande expérience de gestion, de management, de programmes ambitieux. En même temps, le travail n'est pas compartimenté. Ce n'est pas la recherche d'un côté et les professionnels de l'autre. Mais, c'est un travail où la recherche contribue à l'évaluation des programmes empiriques sur le terrain qui sont portés par les professionnels.

2. Deuxième chose, un peu comme nous, ils sont capables de travailler en même temps sur des organisations publiques et privées, c'est-à-dire qu'on s'est dit vraiment de préparer des étudiants pour évoluer dans leur carrière, pour passer d'une organisation à l'autre au fur et à mesure de leur évolution professionnelle.
3. Et, la troisième chose : il ne prépare pas l'entrée sur le marché du travail par rapport à un stage, mais par rapport à ce qu'ils appellent *Urban Studio*, c'est-à-dire des enquêtes collectives de terrain où les étudiants en petits groupes ne font pas seulement une enquête dans le sens de la connaissance, mais ils travaillent avec des organisations de terrain. On peut dire que c'est un modèle presque de stage en petits groupes. Ce qui est fascinant, c'est que même par rapport à notre modèle, c'est les professeurs avec plus d'expérience qu'ils appellent tuteurs. Donc, c'est vraiment les professeurs qui sont avec un regard, une expérience pédagogique plus portée, qui vont soutenir les étudiants tout au long de cette activité *d'Urban Studio*.

Pour terminer, je pense que l'on est dans un cadre où le fait d'avoir des collègues d'origine indienne qui enseignent à Sciences Po et qui enseignent à l'École urbaine nous a aidés énormément, pas seulement à imaginer et encadrer ce projet, mais aussi à imaginer les meilleures conditions d'accueil et aussi à passer une série d'étapes dans la collaboration.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des remarques et des questions sur ce sujet ?

Geoffroy BROCARD

Bonjour à tous. Merci, Monsieur VITALE, pour cette présentation. Je pense que c'est très positif que Sciences Po continue de développer des partenariats. À SPES, on le salue absolument. En plus, en tant qu'étudiant à l'École urbaine, je trouve cela d'autant plus positif que ce soit un champ dans lequel on développe aussi une circulation et des connaissances à l'échelle internationale.

Au niveau des élus SPES, on aurait deux points d'attention.

1. Le premier, c'est la question des frais de scolarité. Vous l'avez mentionné dans le document préparatoire. A priori, sur la première année qui se passerait à Sciences Po, ce serait le barème de Sciences Po qui s'appliquerait. Je rappelle simplement que sur une question de principe, à SPES, nous sommes en désaccord avec la politique de droits de scolarité qui s'appliquent aux étudiants hors Communauté économique européenne. Nous considérons que l'application du barème maximal est discriminatoire et qu'elle est contraire aux principes que nous défendons. De toute façon, c'est la situation telle qu'elle est.
2. Deuxième point d'attention, mais qui est mentionné dans le document préparatoire. Pour répondre à ces frais de scolarité qui peuvent être assez exorbitants pour des étudiants hors Union européenne, qui sont les étudiants visés ici puisqu'on parle d'un partenariat avec l'Inde. Donc, vous mentionnez la possibilité d'un travail sur des bourses qui leur permettraient de s'acquitter de ces frais de scolarité. Simplement, à SPES, on sera très attentif à cette question des bourses. On a affaire a priori à une cohorte expérimentale de 10 à 15 étudiants. Donc, ça semble envisageable que la grande majorité de ces étudiants puissent être boursiers. Donc, on sera attentif à l'avenir au fur et à mesure que ce projet va être développé au fait qu'un maximum d'étudiants puisse avoir recours à ces bourses. Et, ça déterminera notre position finale sur ce double diplôme.

Je vous invite simplement à porter attention à cette question et à faire en sorte que ce double diplôme soit inclusif pour les étudiants hors Communauté économique européenne, qu'il ne soit pas réservé à une petite minorité qui pourrait se permettre de le payer. Je vous remercie.

Yanis TABYAOU THIBERT

Bonjour. Pour NOVA, on tient à saluer la création de ce nouveau programme qui prouve chaque fois que c'est intéressant de développer de nouveaux doubles diplômes. On se demandait justement le nombre de groupes qui sont visés pour ce programme puisqu'il y a — vous l'avez dit — entre 10 et 15 étudiants qui seront recrutés. Combien de groupes envisagez-vous ? Ensuite, en regardant la maquette, on voit qu'il n'y a pas de césure possible pour les doubles diplômes, pour ce diplôme, mais comme pour tous les autres ? Est-ce qu'il y a un stage de fin d'études qui est prévu pendant la deuxième année en Inde ?

Emiliano GROSSMAN

J'avais une question très intéressante et très bienvenue. Je trouve toujours que l'on a finalement assez peu de relations avec les quelques étudiants indiens qui arrivent qui sont souvent excellents, mais que l'on a du mal à entretenir plus, et notamment à l'École de la recherche où l'on a eu pour la première fois une candidature assez prometteuse, mais qui n'a finalement pas abouti pour les bourses de thèses. Mais, j'avais une question plus sur les débouchés. C'est un peu mentionné dans la note. Mais, est-ce que vous pourriez peut-être développer un tout petit peu là-dessus ? J'ai toujours peur quand il y a des programmes. Je me souviens que j'avais un doute sur le double diplôme avec UCLA il y a quelques années qui coûte très cher par rapport à un marché où l'on ne va jamais gagner autant d'argent pour rembourser ce type d'argent. Quelle est la part de cet élément dans votre réflexion ? Merci.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non. Dans ce cas, je vous laisse répondre.

Marie AZUELOS

Je vais juste répondre sur la partie bourses et frais de scolarité. Et, je laisserai évidemment la parole au doyen sur la question des contenus et des débouchés.

En ce qui concerne les frais de scolarité, vous l'avez mentionné à juste titre. C'est vrai que l'on est dans une configuration un petit peu différente de beaucoup de doubles diplômes puisqu'on est dans un schéma indien des frais de scolarité qui sont évidemment bien inférieurs à ce que l'on connaît dans le contexte français et européen. Pour donner une idée, c'est à peu près 700 euros une année à TISS. On prend en compte les frais de scolarité, la bibliothèque. C'est environ 65 000 roupies annuelles. Donc, entre 700 et 800 euros. Mais, bien évidemment, vous l'avez souligné. La première année a lieu à Sciences Po et les étudiants s'acquittent des frais de scolarité évidemment du barème de Sciences Po. Donc, évidemment, pour être attractif non seulement vis-à-vis des étudiants indiens, mais aussi — on l'a dit. Ce double diplôme n'a pas une vocation franco-indienne. On est vraiment sur une vocation internationale et de faire venir des étudiants potentiellement du monde entier. Donc, pour évidemment être attractif, on va travailler sur différentes hypothèses, en particulier en lien avec notre partenaire sur place pour le coup pour les étudiants indiens plutôt, de travailler avec des fondations. On a déjà à Sciences Po de longue date travaillé et mis en place des partenariats avec des fondations indiennes pour des financements d'étudiants indiens admis à Sciences Po. On a une base de travail déjà solide. On a une déléguée sur place qui connaît très bien ce milieu et sait naviguer aussi dans les arcanes des fondations indiennes. C'est l'objectif premier. Après, de là à vous dire un nombre exact de bourses qui pourraient être réservées pour ce double diplôme, malheureusement je n'en suis pas en capacité aujourd'hui. Mais, il est certain que l'on y mettra des efforts et l'on s'y engage avec le développement du double diplôme. C'est vraiment en parallèle et l'on va y travailler fortement pour espérer avoir un nombre de bourses qui soit suffisamment attractif pour nous permettre d'avoir ces étudiants brillants qui ne pourraient pas forcément s'acquitter des frais de scolarité à Sciences Po.

Tommaso VITALE

Merci pour toutes les questions qui sont très liées. Est-ce qu'il y a une demande de ce type de profils professionnels, c'est-à-dire quelqu'un qui serait formé aux sciences sociales qui se prépare pour travailler dans des contextes où l'aménagement est en retard et où la formalité est très forte sur la gestion des infrastructures ? Tous les retours que l'on a eus par de grosses entreprises plus ou moins multinationales qui travaillent dans l'eau, dans l'assainissement, dans la gestion des déchets, y compris VEOLIA qui est très présente en Inde, et par des ONG qui travaillent sur une autre échelle, mais sur les mêmes thématiques, ils ont une énorme demande de professionnels bien formés. Et, notre expérience avec les masters que l'on a maintenant à l'École, on arrive à les professionnaliser jusqu'à un certain niveau. Mais, il y a quelque chose en termes de cette articulation entre les sciences sociales, l'analyse du contexte politique, capacité de négociations et techniques et technologies que l'on n'arrive pas à faire. C'est pour ça il y a trois ans que l'on est parti sur ce double diplôme, à partir d'une vraie demande du marché du travail pour des figures un peu fortes de dirigeants ou cadres supérieurs pour la gestion de ces projets. Et, ces projets sont délicats. Ils demandent beaucoup en termes de capacités de respect de travail avec les populations locales, etc. Donc, TISS a une grosse expertise sur cela.

Les preuves de féliciter ce projet, c'est que l'on a déjà plus ou moins un engagement de la part de donateurs sur deux bourses. Bien évidemment, deux bourses, ce n'est pas suffisant pour une quinzaine de personnes. Mais, avant de partir, avant de signer, avant d'en parler avec nos instances, vu que les

choses circulent et que l'on a beaucoup engagé aussi nos alumni des deux institutions, on voit que les entreprises sont intéressées. Donc, je pense qu'il faut faire le pari et je pense que la demande sur ce secteur est énorme. Et, je pense que la demande vient d'ingénieurs qui nous disent avoir besoin d'avoir des cadres préparés aux sciences sociales et qui comprennent de ce que l'on parle. C'est un peu cela le défi. Et, c'est pour cela que l'on a décidé de travailler avec TISS et pas avec l'Université de Delhi ou d'autres universités excellentes. Donc, on va y travailler et l'on va y travailler avec les deux institutions : la DAI et le réseau des alumni qui travaillent dans des secteurs similaires. On va vraiment faire un pari.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres réactions ? Non. Dans ce cas, on va pouvoir passer au vote. Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Très bien. Donc, adopté avec deux abstentions.

Le Conseil approuve le projet de double diplôme par a approuvé, par 11 voix pour et 2 abstentions.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Je laisse la parole à Kate VIVIAN et Baptiste VIVIEN pour la présentation du bilan 2022-2023 de la vie étudiante.

VI. PRÉSENTATION DU BILAN 2022-2023 DE LA VIE ÉTUDIANTE

Kate VIVIAN

Merci beaucoup. Cela va être très rapide, effectivement. C'est juste pour donner quelques éléments introductifs et surtout vous dire — vous avez reçu le document. Baptiste va vous en parler. Mais, également, nous avons la chance d'avoir avec nous les responsables vie étudiante dans les campus qui sont là pour porter la voix de leur campus. On est sensibles comme vous toutes et tous à la présence des campus devant ces instances et à leur implication dans le dialogue. Donc, on est ravi de les avoir avec nous. Bonjour à toutes. Vous dire très rapidement que pour nous, vu de notre fenêtre, les indicateurs de cette vie étudiante sur l'année dernière sont plutôt au vert dans l'ensemble, avec un renforcement important de l'accompagnement de cette vie étudiante qui à tous les sens du terme, en fait, et Baptiste va pouvoir vous en parler un peu plus, est une vie étudiante qui poursuit sa dynamique post pandémie. Je le disais en introduction. Cette journée forum des associations de la rentrée en est le témoin, mais en fait toutes les données et toutes les informations que nous avons sur cette dernière année tendent vers cela. Je passe la parole à Baptiste pour vous donner davantage de détails. Merci, Baptiste.

Baptiste VIVIEN

Merci, Kate. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes grâce à qui tout ce travail est réalisé. Donc, il y a la Direction de la vie étudiante dans son ensemble, et en premier lieu Sébastien THUBERT que je salue vivement, nos collègues responsables de la vie étudiante sur les campus, les directeurs, les directrices, les membres de la Commission vie étudiante avec qui je travaille régulièrement sur les dossiers. Merci pour leur pointillisme ; la Commission bien sûr qui vote tous les projets étudiants sans lesquels il n'y aurait pas toutes ces réalisations. Et, bien sûr, les étudiants et étudiantes sans lesquels il n'y aurait pas ce sel de cette vie étudiante.

Sans plus tarder, je débiterais donc par un panorama général en soulignant tout particulièrement ce que disait Kate, la vitalité de la vie associative encore cette année. C'est un dynamisme qui est constant quant au nombre de projets associatifs en activité. On fait le constat sur les trois dernières années : 285 associations il y a trois ans ; 307 l'année dernière ; 313 cette année en activité. Un dynamisme qui se vérifie également sur chaque campus que ce soit par le nombre de porteurs de projets que par le nombre d'activités réalisées.

Concernant les domaines d'action, pas de surprise. Les associations s'investissent toujours nombreuses dans les arts, la culture, les loisirs ainsi que dans ce qu'elles qualifient elles-mêmes de vie étudiante. Je pense que ceci regroupe probablement un certain nombre des items que l'on propose aussi. On remarque une forte capacité aussi chez nos étudiants à s'investir en réactivités, en réaction. C'était le cas aussi l'année dernière avec, par exemple, un fort investissement dans tout ce qui était politique et débats évidemment avec les présidentielles. Et, cette année, on a remarqué également une légère hausse des

engagements autour des thématiques de solidarité et de questions humanitaires et de santé. Tout ce qui est éducation, formation, sport, évidemment, se taillent toujours une belle part des engagements associatifs.

Concernant les profils étudiants et étudiantes de nos responsables associatifs, cette année encore l'on dénombre près de 1 100 étudiantes et étudiants investis en responsabilité dans une association. Et, tout cela ne dit rien de ceux qui gravitent autour de ces associations, mais qui ne se déclarent pas comme responsables. Donc, c'est un chiffre constant, encore une fois, par rapport à l'année dernière avec une légère progression que je noterais concernant le nombre d'étudiantes à des postes de responsabilités : plus 2 % cette année, ce qui fait que l'on a 62 % d'étudiantes à des postes de responsabilités. Et, parmi elles, 62 % occupent des postes de présidence ou de coprésidence.

On observe également une baisse du nombre d'étudiantes et étudiants issus du Collège universitaire cette année ; un peu moins. On en avait 68 % l'année dernière et 60 % cette année. 84 % d'entre eux sont issus des 2A, mais au profit des mastérants puisque le nombre toujours de 1 100 qui eux plutôt issus à 60 % des 4A.

Concernant les associations reconnues, je vous épargne les explications habituelles puisque je les présente régulièrement. On note simplement toujours évidemment ce même dynamisme cité en tout début, et une belle continuité avec un très bon équilibre des demandes de renouvellement ou de premières demandes issues des initiatives d'une année sur l'autre, avec une moyenne constante de 120 associations en possession du statut chaque saison.

Côté permanentes, là aussi l'on a une grande stabilité. La seule différence notable avec l'année dernière, c'est peut-être une augmentation de l'ensemble des dotations de près de 40 000 euros qui a fait atteindre l'ensemble des dotations passées de 280 000 euros l'année dernière à 320 000 euros cette année. Ce différentiel s'explique assez facilement. À Menton, le BDE n'avait pas été doté ou très peu l'année dernière parce qu'il n'était pas du tout à jour de ses documents, et qu'il n'avait pas vraiment de projet. Donc, il y a eu une forte dotation supplémentaire cette année ; une dotation exceptionnelle aussi de l'École PSIA pour son association qui était en charge d'organiser le gala. Et, bien sûr une dotation qui avait été votée également ici en juin ; une dotation exceptionnelle de 25 000 euros pour le BDE de Paris pour l'organisation du gala de juin 2023 qui permettait au plus grand nombre d'étudiants d'accéder à ce gala sans avoir de frais à payer pour l'entrée.

Je rappelle que ces associations bénéficient de dotations qui ont toutes pour objectif de leur permettre de réaliser un certain nombre de missions à destination de la communauté étudiante ; missions qui sont déléguées par Sciences Po, par les campus ou par les écoles en fonction de l'association.

Concernant nos initiatives étudiantes, le principe, vous le connaissez également : deux campagnes annuelles ; une en début de chaque semestre ; une grande liberté de projet seul ou à plusieurs sans nécessité de se constituer association loi 1901. Et, cette année, nous avons choisi de permettre l'attribution automatique du titre d'initiative étudiante sélectionnée pour l'année universitaire entière à toutes celles qui étaient sélectionnées dès septembre. Cela a eu comme effet, certes, de réduire le nombre de candidatures au second semestre. Mais, de permettre à ces dernières justement d'être probablement plus visibles. Et, donc d'atteindre cette année un nombre d'initiatives en activité au cours du second semestre nettement supérieur à l'année dernière puisque nous en avons 146 actives au semestre de printemps contre 111 l'année dernière qui était déjà une bonne année.

Un dispositif, donc, comme je disais qui connaît un fort succès côté projets et côté votants parce que cette année encore la participation aux sélections a été très importante, puisqu'elle était en progression de 13 % au premier semestre et de 18 % par rapport au second semestre de 2021-2022 ; tout cela portant le nombre de votants et de votantes à plus de 5 800 votants au semestre d'automne et près de 4 700 votants au semestre de printemps. Donc, succès, vivacité. Un dispositif qui, du coup, est aussi garant du renouvellement régulier du panorama des associations reconnues puisque les initiatives viennent — on l'a vu tout à l'heure — demander ensuite leur statut et s'installer vraiment dans ce paysage associatif.

Côté financement des associations, on sait bien que nos associations puisent leurs principales ressources dans les contributions volontaires en tant que bénévoles de nos étudiantes et étudiants, mais elles peuvent compter sur un dispositif financier important de la part de Sciences Po. Je rappelle rapidement : trois dispositifs ; trois types de financement.

1. Les dotations permanentes.
2. Le fonds d'intervention associatif.
3. Et, la subvention en Commission vie étudiante, pour ce qui concerne les associations reconnues et les initiatives.

J'ai parlé des dotations plus haut. Je n'y reviendrais pas.

Le fonds d'intervention associatif permet d'accompagner les projets à hauteur de 500 euros maximum. Cette année, on a eu 105 FIA distribués contre 118 l'année dernière, malgré une sollicitation en hausse sur l'ensemble des campus. Donc, c'est plutôt sur Paris qu'il y a eu une diminution. Et, pour un montant global de 51 000 euros contre 53 000 euros l'année dernière. Donc, on a eu une grande stabilité encore une fois.

Et, surtout le dispositif que l'on appelle FIA sécurité qui avait été initié et créé lors de la modification réglementaire en juillet 2021, et qui permettait justement aux associations permanentes aussi de s'appuyer sur ce dispositif pour être en soutien de tout ce qui est sécurité ou bien-être des personnes dans les soirées. On note à cet égard que le financement moyen sur tous les campus presque est au-dessus du plafond des 500 euros normalement attribués, ce qui donc montre que ce dispositif spécial sécurité est fortement demandé par nos associations et est sollicité.

Côté subvention de la Commission vie étudiante dont le nombre reste stable, on avait 18 demandes cette année contre 19 l'an dernier pour un montant légèrement en hausse : 39 000 euros cette année contre 34 000 euros l'année dernière ; une augmentation qui marque l'intérêt et la volonté de la Commission de soutenir les projets de nos étudiants.

Pour ce qui est des activités et des événements qui sont nombreux cette année, on souhaitait avec Sébastien THUBERT, avec Kate, en effet, laisser la parole à nos collègues en campus qui œuvrent également d'arrache-pied. Et, pour cela, je vais leur passer la parole. Les amis, vous savez que vous avez une minute pour « pitcher » votre vie associative et le foisonnement de votre vie associative. Je sais, c'est un challenge. Ce sera peut-être plus facile pour vous. Yvonnick NIBAUDEAU sur Poitiers je te laisse la parole.

Yvonnick NIBAUDEAU

Bonjour à tous. Yvonnick, responsable de la vie étudiante sur le campus de Poitiers ; campus depuis toujours très investi dans sa vie étudiante, comme disait Baptiste, culturellement, artistiquement, sportivement. Depuis quelque temps, aussi, concernant le bien-être étudiant, on a eu la création d'une initiative étudiante qui s'appelle Apapachos, et qui est en train de demander la reconnaissance. Donc, une nouvelle dynamique que l'on retrouve aussi sur les campus sur ces questions de bien-être. Et, la vie étudiante l'année dernière, pour le petit bilan, ça a surtout été les Collégiades qui ont été vraiment organisées par les étudiants. Ils ont géré cela super bien, même si le délai a été très court puisque jusqu'en janvier on n'était pas sûr de pouvoir les tenir à Poitiers, et qui a donné même lieu à une réflexion collective puisque l'on est maintenant en train de travailler sur un projet d'association collective permanente pour que cela devienne vraiment quelque chose qui concerne tous les campus, et plus seulement le campus qui reçoit les Collégiades.

Baptiste VIVIEN

Merci, Yvonnick. Je donne la parole à Alexandra BRUN sur Nancy.

Alexandra BRUN

Bonjour. Merci. Je profite très rapidement de l'occasion qui m'est donnée pour te remercier, Baptiste, aussi de ton soutien pour faire vivre justement toute la vie associative du campus de Nancy qui reste aussi extrêmement vivante et riche, avec plus d'une trentaine d'associations pour faire vivre le fameux KampusGeist qui est un peu l'esprit du campus de Nancy. Cette année a été marquée par des événements à la fois exceptionnels pour certains, et pour d'autres beaucoup plus habituels. On a notamment commencé l'année par la célébration des 20 ans du campus qui a été retardée. Mais, qui a donc eu lieu cette année réunissant sur un weekend plus de 800 étudiants faisant partie de la nouvelle et des anciennes promotions pour deux jours de festivités et de rencontres sur Nancy pour revivre un peu l'ambiance de ces deux années de Collège universitaire. Au second semestre, on a également célébré le sixième anniversaire du traité de l'Élysée qui est un événement historique, et qui a réuni à nouveau la communauté étudiante pour commémorer un peu la relation franco-allemande autour de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris et de la consule de France à Munich.

Dans une note beaucoup plus artistique, comme chaque année, le BDA a organisé sa comédie musicale mêlant chant, danse, musique, théâtre. Sur une note un peu plus sportive, on va dire, le campus de Nancy a accueilli aussi comme le campus de Reims — on se partage un peu ces deux gros événements que sont le Weis et le Weimart : le Weis, les rencontres intersportives et le Weimart, les rencontres intercampus plutôt autour des arts. Voilà ces temps forts de l'année qui ont largement contribué à enrichir encore et à renforcer la créativité des étudiants.

Baptiste VIVIEN

Merci, Alexandra. Je t'avais dit. C'est dur de « pitcher » en une minute... Merci beaucoup ! Je passerais la parole à Anne-Charlotte AMAURY sur le campus de Reims.

Anne-Charlotte AMAURY

Bonjour à toutes et à tous. Merci beaucoup de nous avoir invités. Au niveau de campus de Reims, on a pu noter cette année une augmentation assez significative du nombre d'activités et d'événements sur le campus. On est à 955 événements sur cette année. Étant donné la manière dont a commencé cette année universitaire, je pense que l'on est sur quelque chose d'assez similaire. Au niveau des temps forts, sur le campus de Reims, on a donc toujours deux semaines d'intégration : une pour le semestre d'automne et une pour le semestre de printemps. On a également les galas d'hiver et d'été qui sont des temps forts. Et, chaque année également, nous organisons une semaine de campagne qui est également un des temps forts de la vie étudiante à Reims. Il a souvent lieu sur une semaine en avril et il s'agit du renouvellement des bureaux permanents. Et, sur l'année 2022-2023, on a admis également un Weis, un weekend intercampus sportif les 1^{er} et 2 avril sur le campus de Reims. Et, on a également une association qui est très active au niveau du MUN, c'est l'association RIMUN qui chaque année organise un MUN, en fait, sur trois jours en février. Souvent, c'est mi-février. Voilà parmi les temps forts du campus de Reims.

Baptiste VIVIEN

Merci, Anne-Charlotte. Anne PETIT pour le campus du Havre.

Anne PETIT

Bonjour à tous. Bonjour tout le monde. Pour le Havre, nous avons compté cette année un peu plus d'une centaine d'événements sur le campus. Donc, une vie étudiante aussi extrêmement active. Dans ce que l'on peut relever d'intéressant, outre les semaines thématiques, comme la Women Week, la Green Week animée autour de la fresque du climat, nous avons également eu cette année pour la première fois une semaine Week on Periods autour des menstruations, de l'endométriose, des sujets aussi qui sont très montants sur les campus autour du féminisme et des problématiques de santé. On peut relever dans les événements très significatifs organisés aussi pour la première fois l'an dernier, et qui vont certainement se pérenniser la nuit des étudiants du monde qui a été un festival des cultures internationales. Les étudiants internationaux ont pu présenter des performances artistiques représentatives de leur pays d'origine. Le spectacle était suivi d'un cocktail préparé par un lycée hôtelier de la ville. Il y a eu une soirée dansante également. Donc, c'est la première édition organisée en collaboration avec la ville et avec d'autres établissements d'enseignement supérieur. Et, qui a été l'un des temps forts de la rentrée l'an dernier.

Nous avons également eu l'organisation d'un hémicycle en janvier par la branche havraise de SPK, en présence d'Agnès FIRMIN LE BODO, la ministre déléguée auprès de la ministre de la Santé. C'était un événement ouvert aux étudiants de Sciences Po, mais également aux étudiants de tous les établissements du campus havrais, et qui avait réuni une centaine de personnes autour du modèle Assemblée nationale. Ensuite, pour aller vite, un concours d'éloquence aussi organisé en partenariat avec l'École de management de Normandie, avec SPK. Et, enfin, le JESSUP, le concours de plaidoirie en droit international où l'équipe du campus du Havre qui était composé de cinq membres de l'association Havrais Dire s'est qualifiée pour représenter la France à Washington. Donc, de beaux événements culturels, internationaux et qui ont mené nos étudiants aussi dans des compétitions d'éloquence d'assez haut niveau en France et à l'étranger, et en collaboration avec d'autres établissements.

Baptiste VIVIEN

Merci beaucoup, Anne. Pour le campus de Menton, on a Anne-Hélène LECOMTE qui est arrivée sur le campus de Menton en ce mois de septembre ; toute nouvelle arrivée. Et, à qui, du coup, je ne donnerais quand même pas la responsabilité d'expliquer tous les événements de l'année dernière. Pour gagner juste un tout petit peu de temps, je renverrais le Conseil, si vous le souhaitez bien, vers le document qui a été explicité et formé avec sa prédécesseuse. Mais, Anne-Hélène, est-ce que tu veux peut-être te présenter ?

Anne-Hélène LECOMTE

Bonjour à tous. Merci. Effectivement, j'ai rejoint le campus de Menton il y a un mois. En un mois, je peux sentir une très grande vitalité de la vie étudiante et de la vie associative au vu des nombreuses sollicitations.

Baptiste VIVIEN

Exactement. Merci beaucoup, Anne-Hélène. Je crois que le campus de Dijon n'est pas là aujourd'hui. Et, pour le campus de Paris, cette année l'on avait un binôme : Clémence JAMET qui ensuite est partie en congé maternité et qui a été remplacée par Marion de PERETTI. Clémence est rentrée. Donc, on a les deux. Est-ce que, Marion, tu veux faire un tout petit rapide mot sur le campus de Paris ; cette année, nos principaux points ? Sinon, je le fais.

Marion de PERETTI

Je pense que cette année, par rapport aux années précédentes, a été marquée déjà par les mobilisations d'urgence par rapport aux événements liés aux catastrophes naturelles. Par exemple, avec le séisme en Turquie qui a pas mal mobilisé la communauté étudiante et qui a nécessité un travail de coordination au niveau de toutes les sollicitations un peu disparates, que ce soit au niveau des écoles, au niveau des associations. Et, qui s'est manifesté à nouveau du coup avec ce qu'il s'est passé la semaine dernière au Maroc. Après, justement les catastrophes en Ukraine que Clémence avait gérées de son côté aussi en amont. Et, beaucoup d'événements et de semaines thématiques : la Fashion Week ; les comédies musicales ; Sciences Polémiques ; le COSP. Donc, tous ces événements ; les semaines aussi du bureau des Arts. Et, cette année, une nouveauté avec le gala effectivement qui a été organisé au niveau des locaux de Sciences Po. C'était la première fois pour permettre justement une accessibilité au niveau de tous les étudiants. Et, donc, une grande première dans l'histoire du gala de Sciences Po qui a été un peu compliqué par rapport aux émeutes et manifestations, mais aussi au climat.

Baptiste VIVIEN

Ça s'est très bien passé, en plus. D'ailleurs, Marion avait co-porté ce gala. Merci beaucoup, Marion. Merci à toutes et tous. Je reprends juste la fin de ce bilan. On avait les activités et événements à l'extérieur. Ce dispositif avait été mis en place en 2021-2022, sur demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour suivre un peu les événements et accompagner nos associations dans leurs événements extérieurs, événements festifs de plus de 20 personnes. On avait eu 176 déclarations l'année dernière, ce qui nous avait semblé en deçà du nombre d'événements qu'il peut y avoir. On en a eu un peu moins cette année. Je pense qu'il y a toujours autant d'événements. C'est à questionner justement la prise de ce formulaire par nos associations. Mais, de toute façon, le MESRI, je crois, demande un nouveau travail dessus, on y reviendra. En tout cas, sachez qu'il y a quand même une très grande et une très belle préparation de nos associations. On l'a encore constaté cette année en suivant les réseaux sociaux ; de très bons warnings en amont ; un très bon suivi des dispositifs mis en place ; une très bonne communication autour de ça.

Il y a une nette amélioration et l'on sent ici, je pense, le bénéfice des formations qui sont dispensées à nos responsables, ce qui me fait en plus une transition parfaite sur la formation des responsables associatifs. Je ne vais pas trop m'éterniser dessus puisqu'on en a parlé au mois de juillet. J'avais présenté le socle. Je profite simplement pour dire qu'en en-tête du bilan, il y avait une coquille. Il ne s'agit pas de 60 sessions cette année, mais on a bien dépassé les 70 sessions. On était à 73 sessions. Et, sur les trois dernières années, le dispositif a été multiplié par 6,5 pour le nombre de sessions dispensées par 15 pour le nombre de participants. C'est quelque chose qui fonctionne bien et qui se renforce d'année en année. Et, enfin, les ateliers associatifs. C'est un dispositif que l'on avait mis en place il y a deux ans qui a été un petit peu difficile l'année dernière puisqu'on avait des partenaires qui finalement n'ont pas pu un peu à la dernière minute assurer ce que l'on avait prévu avec eux. Mais, ça redémarre bien cette année. Donc, on pourra en parler également l'année prochaine avec de beaux projets et de beaux ateliers.

J'en ai terminé. Je vous remercie beaucoup de votre attention. Et, même si je n'ai pas le talent de Sébastien THUBERT quant aux réponses dans les questions, je vais essayer quand même de m'y atteler.

Sarah BONVALET-YOUNES

Bonjour à toutes et à tous. D'abord, merci pour cette étude qui témoigne de la diversité d'associations sans pareil à Sciences Po. Et, merci, particulièrement aux différents responsables de la vie associative qui sont présents aujourd'hui.

J'interviens pour l'UNEF, pour la liste SPES. Et, j'aimerais exprimer un regret que l'on a eu en lisant cette étude, par rapport aux disparités territoriales que l'on peut tout de même observer. Je pense, notamment, que ça se voit quand on regarde les chiffres du Havre. Il y a deux associations reconnues au Havre contre 61 à Paris. Et, je me suis un peu interrogée sur ces chiffres et sur les différences qu'il peut y avoir quant à l'offre associative entre le campus parisien et le campus du Havre, par exemple. La proposition que l'on avait avec l'UNEF était — pourquoi pas ? — d'essayer d'encourager la création d'antennes étudiantes comme il peut y avoir, par exemple, avec les associations SPE ou SPK qui fonctionnent très bien, on l'a vu, avec l'organisation de la Green Week au Havre. Donc, pourquoi ne pas essayer d'encourager les étudiants ? Par exemple, j'ai remarqué qu'il n'y avait pas de médias étudiants au Havre. Je prends l'exemple de ce campus. Pourquoi ne pas encourager les étudiants de radio Germaine ou la Péniche à créer une antenne étudiante au Havre ? On sait très bien pour les étudiants des campus que ce n'est pas forcément facile de créer une association. C'est plus simple de créer une antenne ou de rejoindre une association. Mais, quand on est dans un plus petit campus, ce n'est pas évident de trouver suffisamment de personnes pour créer une association. Pour ce faire, est-ce que par exemple ce serait possible de valoriser l'aide au transport qui existe déjà pour aller de campus en campus ? C'est, par exemple, quelque chose que proposait l'UNEF, de pouvoir avoir des transports remboursés quand on se déplace sur d'autres campus. Et, pourquoi ne pas réfléchir également — je ne sais pas si c'est possible — à une dispense de cours ? On pourrait, par exemple, imaginer une dispense de cours attribuée une fois par semaine par association et pas chaque fois à la même personne, pour permettre aux médias de se développer dans d'autres campus. Je ne sais pas du tout si c'est réalisable, mais c'était deux propositions.

Et, l'autre point que l'on voulait remarquer, c'est saluer le nombre de responsables femmes dans les associations. On passe de 60 à 62 % sur une cohorte de 64 %. Donc, on atteint quasiment la parité. C'est une super avancée.

Cloé ARTAUT

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? En ligne, non plus. Dans ce cas, vous pouvez répondre directement.

Baptiste VIVIEN

Merci, Sarah. En effet, vous avez raison. Évidemment, le nombre inférieur est aussi lié au nombre d'étudiants qui sont sur les campus. Après, il y a quand même une grande vivacité sur les campus via les initiatives étudiantes. Il y a des projets qui émergent chaque année. Il peut y avoir deux choses. Il y a des choix des étudiants qui n'ont pas forcément envie de se constituer en association, déposer leur statut, créer une association. Et, sinon, en revanche, on est bien entendu ouvert à tout projet d'antenne. Il n'y a aucun problème. Il y a des associations parisiennes qui se déclarent une antenne sur un autre campus. Il y a des associations de campus dont les étudiants arrivent ensuite en Master et qui se disent : on aimerait bien reprendre notre association et donc recréer le lien ; petit à petit. Mais, c'est l'histoire aussi des associations entre elles. Après, on est complètement ouvert à la DVE pour envisager ou soutenir financièrement via le FIA, ne serait-ce que pour aller sur un campus ou d'autres choses comme vous les citez. Il n'y a aucun problème.

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ? Non. Dans ce cas, on va pouvoir passer au dernier point de l'ordre du jour qui porte sur le baromètre 2022 de satisfaction des étudiants que nous avons demandé avec Raphaël CHARPENTIER. Donc, je laisse la parole à Myriam DUBOIS-MONKACHI.

VI. PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE 2022 DE SATISFACTION DES ÉTUDIANTS

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci, Madame la Présidente. Je suis aussi ravie de vous retrouver toutes et tous pour vous présenter de manière très synthétique — rassurez-vous, je ne vais pas faire défiler les 43 slides. Je pars du principe que vous les avez regardées, plus ou moins. On verra si les questions sont abondantes. Et, on vous transmettra la note de présentation qui sera essentiellement sur trois éléments.

1. Les invariants positifs de cette enquête de satisfaction.
2. Les invariants négatifs.
3. Les évolutions à la suite de nouvelles questions qui ont été posées à l'ensemble des étudiants.

Comme vous le voyez, comme vous l'avez vu, c'est une enquête qui existe depuis 2012, qui a été réalisée cinq fois, soutenue au début par des chercheurs, notamment par Julia CAGÉ et Nicolas SAUGER, avant d'être pour Nicolas SAUGER le directeur du CDSP qui a maintenant la charge de l'administration de l'enquête ; environ 43 questions, une centaine de sous-questions. Donc, c'est une consultation qui est assez dense. Vous voyez que l'érosion du taux de réponse depuis 2012 est réelle, et est un peu similaire à ce que nous rencontrons dans d'autres sondages. Mais, la représentativité est présente puisqu'avec un échantillon de plus de 3 000 répondants, nous avons une diversité à la fois de représentants, premier et deuxième cycle, même si les femmes françaises sont un peu plus représentées, sans qu'il y ait de biais particuliers. Jusqu'à présent, les différents biais qui avaient été identifiés concernaient plutôt les étudiantes étrangères qui arrivaient en Master, et qui étaient beaucoup plus sévères dans leur appréciation.

Céline LAVIER

C'est les invariants de la socialisation féminine qui pourraient être....

Myriam DUBOIS-MONKACHI

D'accord...Donc, les invariants positifs de satisfaction. L'attractivité de Sciences Po est portée par des fondamentaux qui atteignent depuis dix ans des maximums au-delà de 90 %. Il s'agit dans l'ordre de l'offre de formation, de sa qualité, de la renommée du diplôme, de la qualité du corps enseignant, de l'ouverture à l'international et de la dimension multiculturelle de l'établissement. C'est plutôt une bonne nouvelle. Ce sont des fondamentaux que nous retrouvons depuis 2012 et qui mobilisent les candidats.

Une fois en scolarité, et après avoir donné à la procédure d'admission un satisfecit sans surprise à hauteur de 80 %, et aux inscriptions administratives de 75 %, là c'est une bonne surprise. Et, comme vous l'avez vu, l'enquête a été réalisée en décembre 2022. Donc, elle tenait compte de la rentrée précédente qui était moins positive que celle dont vient de nous parler Kate VIVIAN. Et, notamment au niveau RH puisque l'équipe n'était pas au complet. Et, on observe une petite diminution, mais quand même 75 % versus 79 % lors de la précédente consultation de 2019 qui traduisent des difficultés, mais cela reste quand même très honorable pour une procédure qui demande aux étudiantes de payer des droits de scolarité et de répondre à des demandes administratives qui peuvent être considérées comme contraignantes.

Les étudiants apprécient fortement le projet pédagogique porté par la pluridisciplinarité avec 90 % de satisfaction. C'est une très bonne nouvelle, mais ce n'est pas une surprise ; les apports en connaissances théoriques avec 85 % de satisfaction ainsi que la méthodologie. Et, ils approuvent aussi dans une moindre mesure, mais de manière assez constante la progressivité des exigences pédagogiques. La mesure de la satisfaction sur le nombre d'heures de cours par semaine, qui est un sujet que l'on aborde assez souvent avec les étudiants et avec les acteurs pédagogiques, reste à un niveau important puisque 75 % des étudiants considèrent que le nombre d'heures de cours par semaine est supportable, ce qui est — on le verra tout à l'heure — en contradiction avec la question de la charge de travail, de l'appréciation de la charge de travail.

La qualité des relations dans l'établissement avec dans l'ordre les enseignants et les pairs est excellente, puisque les étudiants considèrent que leur relation est bonne ou très bonne avec les enseignants à 91 %, bonne ou très bonne avec leurs pairs à 88 %. Elle est également bonne, très bonne, avec les équipes pédagogiques et administratives puisque les taux atteignent 71 % et 72 % dans une relation qui porte en elle la frustration, ce qui n'est pas le cas pour les pairs et les enseignants en général puisque ces derniers, à juste titre, renvoient vers les équipes pédagogiques et le personnel administratif pour gérer des problèmes ou prendre des décisions.

Concernant les conditions d'études dans l'établissement, les étudiants apprécient la qualité de l'équipement, la propreté des salles de cours, les ressources des bibliothèques ainsi que les horaires d'ouverture de celles-ci qui ont évolué depuis ces dernières années vers des nocturnes, et notamment sur le campus parisien. Les ressources de Sciences Po Carrières sont également plébiscitées, notamment celles qui relèvent de l'accompagnement individualisé. Comme vous le savez, le sujet de l'orientation est travaillé dans le cadre d'un groupe de travail institutionnel. Nous en avons parlé tout à l'heure. Il a pour mission de mettre en place de façon coordonnée un nouveau parcours d'orientation. Donc, si vous en êtes d'accord, on garde ce sujet et l'on reviendra vers vous avec une documentation et des éléments beaucoup plus précis lorsque le sujet aura été totalement travaillé.

Quant à la vie étudiante dont on vient de nous parler, elle est fortement appréciée, sans surprise. Elle est très reconnue et l'idée de tester — vous l'avez vu dans le document — l'appréciation de la vie étudiante pendant la covid qui a été transformée et tenue à bout de bras par la Direction de la vie étudiante — il faut le remarquer — n'a pas été très judicieuse puisqu'elle a été posée à l'ensemble des étudiants de première et de deuxième année qui n'étaient pas là. Donc, le taux de non-réponse est important. Il est de près de 60 %.

L'offre événementielle de Sciences Po jouit également d'une réputation qui la précède, elle est plébiscitée dans cette consultation, aussi bien à l'échelle de l'établissement que des campus. C'est assez nouveau puisqu'il y a eu pendant des années une remarque des campus sur la moindre implication dans l'événementiel institutionnel, ce qui n'est plus le cas puisque les étudiants reconnaissent à 81 % que l'offre événementielle est très satisfaisante. En revanche, une petite question concernant les écoles puisqu'il y a une légère dégradation du taux que je pense expliquer par le fait qu'à Paris il y a tellement d'offres qui viennent des étudiants, des laboratoires de recherche, de l'Institution elle-même et des écoles qu'il y a peut-être un manque de visibilité lorsqu'il s'agit d'un événement porté par une école.

Enfin, les étudiants répondants sont satisfaits à plus de 82 % de leur expérience à Sciences Po, se sentent intégrés à près de 70 %. Et, là, je voudrais faire une petite comparaison avec les chiffres que donne l'OVE concernant le sentiment d'intégration dans les établissements. 34 % des étudiants en France, en 2013, se considéraient comme intégrés à la vie de l'établissement. Ce pourcentage est plus élevé parmi les étudiants qui suivent des études dans une école de commerce ou d'ingénieur, sans surprise, avec des taux qui varient de 50 à 55 %. Donc, le sentiment d'intégration à Sciences Po — on a vu tout ce qui a été mis en place au moment de la rentrée, et l'accompagnement individualisé et personnalisé qui existe à Sciences Po permet d'enrichir cette satisfaction qui est une constante depuis 10 ans.

Passons maintenant aux invariants négatifs que j'ai appelé un peu la boussole des sujets à améliorer. Il existe des invariants négatifs que vous connaissez déjà toutes et tous, et qui sont confirmés par le baromètre de manière récurrente. Certains sont structurels et plus difficiles à travailler pour les faire évoluer. D'autres sont en train d'évoluer progressivement. Et, enfin, certains sont passés d'un variant positif à un variant négatif. C'est le cas notamment de l'accès au Wifi ces derniers mois. Si l'on reprend le parcours d'un étudiant, les invariants négatifs arrivent assez vite. Le gros maillon constitue les inscriptions pédagogiques qui recueillent depuis la mise en place de la mesure, depuis 2012, un score de 75 % non pas de satisfaction, mais d'insatisfaction. Nous n'allons pas ici faire l'autopsie de cette insatisfaction. Un groupe de travail s'en charge et nous espérons que la consultation de 2024, si elle a lieu, en montrera les premiers effets. Et, bien sûr, nous reviendrons vers vous pour vous présenter les ajustements qui seront implémentés dès l'année prochaine, voire le semestre prochain. Pourtant, sur ce sujet, l'administration n'est pas restée inactive, et un fort investissement technique notamment a permis de ne plus avoir de pannes systématiques pendant les inscriptions pédagogiques qui restent un gros événement pour l'Institution.

Et, j'aimerais quand même relever que Sciences Po est le seul établissement à réaliser des inscriptions pédagogiques en amont de l'année universitaire, pour permettre aux étudiants de s'organiser pour le premier semestre de l'année universitaire de manière très anticipée. Les conditions d'études sont essentielles, sachant que par ailleurs 80 % des étudiants déclarent passer à Sciences Po sur les campus 5 heures et plus, en plus, des 18 à 24 heures de cours. Soit, pour certains étudiants, 35 heures comme les salariés de Sciences Po. Toutefois, les étudiants se heurtent à un manque criant d'espace. C'est aussi une récurrence depuis 10 ans et malgré l'ouverture du 1 St-Thomas, malgré la création de 500 places de travail supplémentaires. La question des conditions d'études liées à la disponibilité des salles reste une difficulté majeure, puisque nous avons et notamment pour les bibliothèques parisiennes 65 % d'insatisfaction. Cette année, il y a une entreprise qui est à l'œuvre qui ouvre les salles de cours pour les mettre à disposition des étudiants lorsqu'elles ne sont pas occupées. Cela existe déjà sur les campus. À Paris, c'est mis en place ou cela va être mis en place. On verra si cela a une incidence sur cette insatisfaction.

Structurellement, je vous le disais, Sciences Po a réussi à créer des places de travail, mais cela ne semble pas être suffisant. Et, encore une fois, on espère que la prochaine consultation permettra d'intégrer une satisfaction concernant cet élément. Dans cette situation, les étudiants ont pris l'habitude de travailler chez eux. Et, cette enquête nous dit que 54 % des étudiants travaillent chez eux. Et, cela est rendu possible parce que 70 % des répondants habitent à moins d'une heure de l'établissement en transport, ce qui n'est pas satisfaisant pour autant. D'abord, parce que travailler à domicile, ça coupe les étudiants de la vie de leur établissement. Et, parce que — pas pour cette consultation, mais la précédente en 2019,

on s'est aperçu là aussi, sans surprise, que les étudiants qui habitaient le plus loin de l'établissement étaient les étudiants boursiers ou ceux issus des conventions d'éducation prioritaire.

Concernant les conditions de travail, toujours, un point conjoncturel. Je l'appelle « conjoncturel ». J'espère qu'il le restera et qu'il disparaîtra donc. Est venu s'incruster dans les points négatifs l'accès au Wifi qui est passé entre deux consultations de 81 % de satisfaction à 58 %, soit 23 points en moins. Ce sujet technique a été pris en charge par la DSI qui est en train d'équiper, d'augmenter l'équipement sur les sites parisiens et sur le site du Havre. Je ne sais pas si l'on a des Havrais avec nous. Il semblerait que ce soit vraiment compliqué de se connecter au Wifi, ce qui est une difficulté majeure effectivement pour nos étudiants.

Concernant les enseignements, si comme nous l'avons déjà expliqué, les éléments sont très satisfaisants concernant la pluridisciplinarité, l'apport théorique, etc., certains restent insatisfaisants, comme notamment le lien entre l'enseignement et l'insertion professionnelle qu'il soit théorique ou pratique. C'est aussi un sujet que nous sommes en train de travailler dans le cadre du groupe sur l'orientation, mais c'est vrai que c'est une évolution assez significative qui est peut-être l'expression de l'incertitude des étudiants. On en parle beaucoup dans un monde du travail qui évolue très rapidement, dans une société de plus en plus anxiogène et traversée par des transformations environnementales, numériques, qui rend la question du sens du travail un peu compliquée et certainement anxiogène. Et, qui explique la volonté des étudiants d'être encore plus en lien avec les attentes du marché du travail. Le groupe de travail prend ce sujet très au sérieux.

Sur la question de la charge de travail des étudiants, je disais tout à l'heure qu'une grande majorité d'entre eux considérait que le nombre d'heures de cours par semaine n'était pas une difficulté et est plutôt supportable, normale. Mais, la charge de travail est considérée comme très importante et trop importante. Et, cela clive les répondants puisque 50 % d'entre eux considèrent que la charge de travail personnelle est lourde ou trop lourde. Cela interroge bien sûr la nécessaire coordination des évaluations entre les enseignants qui n'est pas un sujet facile à travailler, mais aussi cela interroge — on l'a vu, on l'a interrogé lors du groupe du travail du Conseil d'administration l'an passé — sur précisément la nécessaire diminution du nombre d'heures et le réajustement des maquettes parce que nous avons effectué un Benchmark qui montrait vraiment que l'on était vraiment, en tout cas les études de deuxième cycle, très au-delà de ce qui se passe dans les établissements internationaux qui sont nos partenaires. Et, cette relation entre cours et charge de travail personnelle mérite d'être encore mieux documentée, peut-être mieux expliquée parce qu'on sent une réticence des étudiants, même si PSIA a fait ce changement il y a trois ans maintenant en allégeant la maquette pour répondre aussi à un besoin qui était exprimé par les étudiants d'approfondissement. Et, cela semble se passer et ne plus être un sujet pour PSIA, même si certains étudiants se plaignent du — probablement, parce que je n'ai pas cette information, des étudiants français tant on voit qu'il y a deux cultures pédagogiques à PSIA entre la culture Sciences Po et un peu classe préparatoire où l'on travaille beaucoup en classe, et la culture internationale où les étudiants ont moins d'heures de cours et qui travaillent davantage en autonomie.

De même que la place de la recherche dans les enseignements est peu perçue par les étudiants qui connaissent toujours très peu les centres de recherche, et un petit peu mieux la place de la recherche dans l'enseignement. On espère que les effets concrets du rapprochement entre la recherche et la formation, renforcé par un nouvel organigramme, et toutes les actions qui seront menées dans ce sens, notamment le recrutement des enseignants en fonction des attentes des secteurs pédagogiques, porteront leurs fruits lors de la prochaine consultation.

Dernier point, concernant les nouvelles questions sur la responsabilité sociétale de Sciences Po. Pour la première fois, le baromètre a mesuré la satisfaction des étudiants sur la politique de Sciences Po sur des enjeux majeurs qu'est la lutte contre les VSS, contre les discriminations. Et, sur la politique répondant aux enjeux de transformation environnementale, bien sûr, je parle sous le contrôle de la Direction de l'engagement puisque Sciences Po a voulu marquer l'importance de ces sujets en créant une Direction de l'engagement qui porte ces projets. On voit bien que sur le sujet des VSS, et malgré le fort investissement de l'établissement — je voudrais rendre aussi un hommage à mon collègue, Sébastien THUBERT, qui a porté à bout de bras la mise en place, avant même le recrutement d'une mission de lutte contre les VSS, le projet de sensibilisation et le module qui est obligatoire pour l'ensemble des enseignants- il y a encore de l'information et de la pédagogie à faire ; et souligner le travail qui a été fait par la responsable de la mission qui participe à l'ensemble des réunions de rentrée auprès des étudiants à Paris et sur les campus en région.

Concernant les discriminations, la comparaison n'est pas possible à ce stade. Mais, il y a des éléments intéressants sur les sujets les plus récurrents considérés comme discriminatoires. Ils permettront d'orienter la pédagogie et l'action de sensibilisation.

Je pourrais terminer sur les conditions de vie des étudiants, mais je préfère répondre à vos questions. Le temps passe et j'avais promis de faire la présentation en 10 minutes.

Cécile LAVIER

Merci pour ce bilan et pour ce document. J'avais plusieurs questions. Peut-être d'abord une remarque sur ce que vous venez de dire. Je pense, effectivement, que les étudiants connaîtront mieux les centres de recherche quand ils auront plus de profs issus de ces centres de recherche, parce qu'aujourd'hui les doctorants et la faculté permanente qui enseignent à Sciences Po, c'est une toute petite fraction du corps enseignant. Cela fait qu'effectivement les étudiants nous connaissent mal.

Mais, j'avais des questions sur la qualification de la population qui a répondu à cette enquête. On le sait, un échantillon n'est pas représentatif à partir du moment où l'on ne tire pas aléatoirement. Donc, vous ne donnez pas beaucoup d'éléments sur l'identification de ces étudiants qui répondent à l'enquête, au baromètre. Première chose. La deuxième chose, sur la question de la place de travail. Vous dites que vous avez créé 500 places de travail. Il me semble quand même que d'année en année, les étudiants ne demandent pas des places de travail, mais des places en bibliothèque parce qu'en fait ce n'est pas la même chose de travailler dans une salle de cours et dans une bibliothèque. Cela m'interroge sur la politique immobilière qui a été menée puisqu'effectivement en déménageant à St-Thomas on a créé des places de travail. Mais, on a supprimé des places de bibliothèque en fermant notamment la bibliothèque de recherche au 199 boulevard Saint-Germain. On a perdu 20 places, il me semble, au dernier compte. C'est la Direction de la bibliothèque qui annonce ce chiffre. Ce n'est pas moi.

Sur la question de la charge de travail, étant enseignante, je fais le constat à Sciences Po que l'on me demande beaucoup plus de noter mes étudiants qu'ailleurs quand j'enseigne dans d'autres facs. On ne me demande pas du tout trois ou quatre notes par semestre, ce qui crée quand même une vraie différence parce que noter plus veut dire devoir préparer plus aussi aux évaluations. Je pense que ce n'est pas simplement une question pédagogique en cours, mais une question d'attente de l'Institution. Est-ce que l'on a vraiment besoin de donner autant de notes à nos étudiants, sachant que l'on a une population face à nous de premiers de la classe que l'on a sursélectionné à la fin de la terminale, et qui sont parfaitement capables de se placer les uns vis-à-vis des autres avec deux, voire une note ? Cela pose aussi la question du projet pédagogique que l'on défend de manière organisationnelle, je pense. Quand on a autant d'enseignants vacataires, c'est difficile d'harmoniser les pratiques pédagogiques. Je pense que c'est une question que l'on posera dans le groupe de travail chargé de l'enseignement qui se lance.

Et, j'avais deux petites questions. Sur les discriminations, vous parlez des invariants négatifs. Même si l'on ne peut pas comparer, je trouve quand même que c'est alarmant ce qui ressort de cette enquête en termes de vécu des étudiants et étudiantes. Ce qui est surtout alarmant, c'est ce que l'on se rend compte que la majorité des personnes qui se disent témoin ou victime ne parlent pas ou, alors, quand elles parlent ont des effets ma foi... 20 d'entre elles, je crois, déclarent avoir reçu des excuses. On ne peut pas se satisfaire, je pense, de manière organisationnelle, de ça. Je sais qu'il y a un travail qui est mené, mais je voulais quand même le souligner.

Et, vous me connaissez, Madame DUBOIS-MONKACHI : le travail salarial. Je suis contente de voir une slide sur cette question : le travail étudiant. J'ai quand même deux questions. Est-ce que vous avez recoupé cette statistique avec le niveau d'étude ? Je pense quand même que ce n'est pas pareil de travailler plus de 15 heures par semaine en Licence et en Master. Cela pose des questions sur les conditions de vie. C'était ma première question ; et, ma deuxième question. Je suis étonnée de voir que vous ne demandez pas s'il y a des répercussions positives ou négatives sur les études. Je ne sais pas si vous le demandez, mais que vous ne le présentez pas. Mais, est-ce que vous le demandez ? Si vous le demandez, quels sont les résultats ? Ce sont mes chevaux de bataille... Mais, s'il y a beaucoup de répercussions négatives, peut-être que ce serait intéressant que Sciences Po mette en place ce fameux statut de travailleur salarié pour nos étudiants salariés dont je vous parle chaque Conseil. Merci.

Emiliano GROSSMAN

J'ai des questions qui rejoignent les précédentes. Il y a une première remarque. Je suis content que dans l'ensemble les résultats soient positifs. Après, en tant que professeur de politique comparée, je suis aussi toujours très sceptique de poser des questions alors que les gens n'ont pas de comparaison. Les Français considèrent que le système politique français est le meilleur, mais c'est parce qu'ils n'en connaissent

pas d'autres. Vous voyez ? Les Allemands font pareil. Du coup, le fait qu'ils soient contents avec la charge horaire, en soi, je pense que je suis plus intéressé par la charge de travail. C'est un vrai souci. Je pense que l'on est quand même toujours — en tant que directeur de programme, j'essaye régulièrement de baisser le nombre d'exercices qui sont demandés. Mais, c'est très profondément ancré chez nos enseignants. Donc, c'est quelque chose que l'on doit prendre à bras le corps, je pense, Anne-Solenne et vous, Myriam. Mais, je suis sûr que vous en êtes conscientes. Mais, c'est vrai que c'est un vrai enjeu. Et, comme vous l'avez dit, dans la comparaison internationale, par contre, ce que l'on sait à coup sûr, c'est que l'on a beaucoup plus de cours que les autres. Mais, qu'avec notre tendance à donner trop de devoirs, cela explique sans doute ces réponses. C'est plus une remarque qu'une question, mais c'est pour rebondir sur le bilan.

Florence DANTON

Bonjour. Merci pour cette présentation toujours très utile pour les équipes, pour leur permettre d'assurer le suivi des étudiants ; une question et deux points d'attention en ce qui nous concerne. La question d'abord concerne les futures présentations que l'on aura de ce baromètre puisque qui dit baromètre, dit suivi régulier. Pour avoir des tris, si c'est possible, entre Bachelor et Master parce qu'il y a un amalgame des réponses qui fait que pour certains points, par exemple, sur les slides 19 et 20 qui concernent les expériences, les ressources liées à l'orientation ou à la recherche du premier emploi, évidemment il y a parfois un taux de non-réponse qui avoisine les 75 %. On le comprend, il est sans doute dû aux étudiants du Collège universitaire qui ne se sentent pas encore concernés. Mais, qui du coup biaisent un peu la lecture pour le résultat des publics pour lesquels ces questions sont vraiment pertinentes, et qui sont les étudiants de Master. Donc, s'il est possible d'avoir des tris en séparant ces deux types de populations. Je pense que cela sera utile aussi pour mettre en place les dispositifs derrière qui s'avèreraient utiles. Et, la deuxième question, c'est évidemment de pouvoir sur les prochains baromètres noter les évolutions pour encore une fois répondre aux besoins d'un baromètre qui est de dégager de grandes tendances. C'était pour la deuxième. Et, pour les deux points d'attention : le premier se réfère plus particulièrement à ce qui apparaît en page 8. C'est le fait qu'aujourd'hui la qualité des échanges avec les équipes pédagogiques ou l'administration apparaît légèrement en retrait par rapport à la qualité des échanges avec les enseignants. Or, les équipes pédagogiques et en général l'administration devraient être en proximité par rapport aux étudiants, et ils semblent moins l'être que les enseignants. Donc, ça m'amène à remettre l'accent sur un point que la CFDT avait déjà soulevé lors de précédentes réunions. Et, qui était la fragilisation du taux d'encadrement par les équipes, notamment les équipes pédagogiques des étudiants, au regard de la croissance des effectifs étudiants qui a eu lieu ces dernières années. Et, nous avons le sentiment parfois que cette croissance des effectifs étudiants n'a pas été accompagnée d'une croissance à due proportion des équipes pédagogiques. Donc, un point de vigilance réitéré sur ce sujet. Et, le deuxième point d'attention tient au taux d'implication dans la vie étudiante qui apparaît en page 35, si je ne me trompe pas où l'on se rend compte qu'il y a plus de 50 % des étudiants qui déclarent ne pas être très investis ou peu investis dans la vie étudiante de l'Institution, ce qui est sans doute extrêmement dommage. Il serait intéressant de voir la manière dont il serait possible de favoriser cet investissement, quand on sait notamment que les étudiants du Master sont assez peu engagés par rapport aux étudiants du Bachelor. Et, quand on sait aujourd'hui qu'une des attentes des employeurs, au moment du recrutement, n'est pas seulement l'expérience professionnelle, mais l'engagement associatif. Beaucoup d'employeurs regardent à la fois l'expérience, mais également l'engagement comme preuve de la capacité — c'est une forme de *soft skills* — des étudiants à s'engager au service d'un collectif. Donc, ce point n'est peut-être pas assez souligné auprès des étudiants, pas assez mis en valeur quand il s'agit des étudiants de Master pour les inciter également à s'investir dans l'offre associative qui est quand même assez large, et qui devrait normalement pouvoir répondre à leurs besoins. Merci beaucoup.

Sarah BONVALET-YOUNES

Plusieurs points que SPES voulait aborder ont déjà été abordés. Donc, je vais passer très rapidement. Tout d'abord, sur les inscriptions pédagogiques, on voit l'importance du groupe de travail qui est en ce moment même mené ; également sur les conditions d'études et les places en bibliothèque. On réitère cette demande des étudiants d'avoir plus de places en bibliothèque. Enfin, pour donner les chiffres, sur la question des étudiants salariés, 40 % des étudiants de Sciences Po déclarent avoir un ou plusieurs emplois à côté de leurs études. On sait très bien que cela impacte les conditions d'études, notamment lors du Collège universitaire. Et, que cela peut mettre en difficulté la scolarité. C'est même la première cause de réorientation dans l'enseignement supérieur. Pour cela, on se demande où l'en est le statut

d'étudiant salarié qui existe en France, qui est appliqué dans plusieurs autres universités, et qui permettrait, par exemple, aux étudiants une flexibilité quant à leur emploi du temps pour adapter leurs cours à leur emploi.

Cloé ARTAUT

J'aurais également quelques questions et remarques. Je vais essayer d'être vraiment rapide parce que la plupart des choses ont déjà été dites. Déjà, merci pour ce document qui était quand même très riche d'enseignements.

Première question : vous ne donnez pas le détail des réponses selon les campus. Est-ce que vous avez observé des variations importantes, si vous avez les données, sur certaines questions ? Par exemple, sur le niveau de satisfaction concernant l'offre événementielle, selon que les étudiants étudient à Paris ou en campus en région.

Ensuite, j'ai été surprise par les réponses à la question sur l'apport des enseignements au monde professionnel. Les étudiants semblent considérer que l'enseignement théorique reçu à Sciences Po leur est plus utile dans le monde professionnel que leurs enseignements pratiques, ce qui semble un peu contre-intuitif. Donc, est-ce que vous auriez des pistes d'explication ?

Sur les centres de recherche, je mets ma casquette de doctorante. Cela a été souligné, mais 72,5 % des étudiants disent ne pas ou peu connaître les centres de recherche à Sciences Po, et seuls 3,5 % les identifient tout à fait. Cela semble aussi en décalage avec la volonté de Sciences Po de se présenter comme une université de recherche. Donc, est-ce que vous envisagez des solutions pour remédier à cette méconnaissance ?

Enfin, je note des chiffres un peu mitigés sur la qualité du parcours d'orientation et un fort d'insatisfaction, vous l'avez souligné, sur les inscriptions pédagogiques qui soulignent donc la pertinence des groupes de travail que l'on a mis en place à ce sujet. Et, des progrès apparemment restent aussi à faire sur la question des cas de discrimination et leur gestion par l'Institution, ainsi que sur la prise en compte des enjeux de transformation environnementale. Donc, est-ce que vous envisagez de mettre des choses en place également sur ces sujets, même si je sais que beaucoup a déjà été fait ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Vous allez être un petit peu déçu, mais il y a beaucoup de matériaux que je n'ai pas pu exploiter ; énormément. Et, qui j'espère seront exploités dans le cadre de l'Observatoire de la réussite que l'on est en train de créer. Il y a beaucoup de questions sur lesquelles je ne pourrais pas apporter plus d'information, même si — et pour répondre à votre question, concernant le périmètre qui a été consulté. Il s'agit du même que les années précédentes, c'est-à-dire l'ensemble des étudiants en scolarité à Sciences Po de la première année jusqu'en doctorat.

Cécile LAVIER

Je suis désolée. Je n'ai peut-être pas été claire dans ma question. C'était le profil des personnes qui ont répondu à l'enquête.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je l'ai mis en slide 2, je crois. Je n'ai pas plus d'information à ce stade, mais je pourrais vous envoyer cela en regardant les fichiers du CDSP qui sont assez difficilement lisibles pour quelqu'un qui n'est pas averti sur ces sujets. Donc, la slide 4 vous détaille la part du Collège universitaire et la part des écoles. La seule chose qui m'a semblé intéressante, c'est de voir qu'elle était similaire à la précédente consultation. C'est en cela que j'ai pu établir des comparaisons. Mais, je vous donnerai le détail précis. Je dois avoir un fichier Excel là-dessus sans aucune difficulté.

Sur les autres questions, vous avez fait beaucoup de remarques. Sur le travail étudiant, je l'entends aussi. On en parle depuis des années. Vous avez remarqué probablement — je ne sais pas si c'est aussi clair dans la slide — qu'il y a plus d'étudiants qui disent travailler que les années précédentes. C'est une réalité. Le lien entre le travail et la réussite, de manière empirique, on n'a pas d'élément. Mais, effectivement, on pourrait regarder. C'est difficile parce que cela reste un sujet déclaratif, c'est-à-dire que si l'on pose la question aux étudiants, est-ce qu'ils vont nous répondre ? On ne va pas pouvoir vérifier parce qu'on a complètement — j'ai oublié de le dire — anonymisé. Mais, c'est un sujet que l'Observatoire, en revanche, pourra essayer, par de petits sondages ou par des entretiens beaucoup plus personnalisés, travailler.

Sur la question des discriminations, je suis d'accord avec vous, cela interroge, même si lors du groupe de travail sur la création de ce dispositif qui était piloté par Jeanne LAZARUS a pris en considération ces éléments. On a été un petit peu surpris de l'ordre des discriminations telles qu'elles ont été... Kate, tu pourrais peut-être en dire un mot. Mais, effectivement, cela donne à voir quelque chose. Je vous rappelle que l'on est dans l'ordre du ressenti concernant les discriminations, et que le process qui sera mis en place par la Direction de l'engagement nous permettra d'avoir des éléments plus fins. Là, c'est vraiment une procédure qui n'est pas encore en place concrètement. Donc, c'est le ressenti des étudiants. C'est la première fois que nous posons cette question. Donc, on n'est pas non plus très à l'aise ; d'autant plus que les étudiants pouvaient répondre plusieurs fois sur ce sujet. Donc, la mesure est un peu compliquée. Mais, là aussi, on doit avoir des éléments, des fichiers Excel plus fins pour nous dire le nombre d'étudiants qui ont répondu à plusieurs questions. Mais, c'est vrai que l'on était assez surpris que cela se passe — oui et non puisqu'on a eu quand même quelques cas — dans le cadre étudiant d'abord, parmi les étudiants. Ensuite, les enseignants puis les administrations bien loin derrière. Je ne sais pas quoi faire de cela, mais en tout cas cela interroge lorsqu'on sait par ailleurs que les relations entre pairs sont excellentes selon les réponses à ce baromètre.

Emiliano, je suis complètement d'accord avec toi. La comparaison aurait été très utile. Elle n'est pas toujours existante. Sciences Po est quand même très spécifique, très singulière dans son fonctionnement. J'ai donné une comparaison avec l'OVE, concernant le sentiment d'intégration, qui me semble être assez importante puisqu'on est à 55 % maximum dans les écoles de commerce ou les écoles d'ingénieur que l'on pourrait rapprocher un peu de notre établissement. Là, on est à plus de 70 % à Sciences Po. Donc, je crois qu'il y a vraiment un sentiment d'intégration, et surtout on l'a travaillé depuis des années. La création de la Direction de l'engagement porte aussi sur les programmes d'intégration qui sont ouverts aux étudiants en échange, aux échanges de chacune des écoles, de chacun des campus. Et, je pense que ça a porté ses fruits. Il y a une dizaine d'années, nos étudiants arrivaient en Master notamment en procédure nationale et internationale encore plus, mais ils nous disaient : il n'y a pas de place pour nous. On arrive tard. Les élèves du Collège sont déjà très présents, occupent le terrain. Il n'y a pas de place. Au niveau macro des indicateurs, on sent que cela a évolué.

Florence, je suis d'accord. Tu as raison de dire que les relations avec les équipes pédagogiques et administratives qui sont au même niveau, ce qui est assez rassurant — pour l'explication, cela s'est quand même beaucoup amélioré par rapport aux années précédentes. Je pense qu'effectivement il y a un sujet de contraintes quand on est responsable pédagogique et que l'on contacte un étudiant. C'est parfois pour lui dire : cela ne va pas être possible ; tandis que la relation avec l'enseignant et les camarades est beaucoup moins contraignante.

Et, sur la question de l'encadrement RH, on voit bien que cela peut avoir une incidence sur les résultats. Cela a été le cas les années précédentes. Je trouve que cela s'est plutôt amélioré.

Florence, également, sur l'implication des étudiants dans la vie associative à Sciences Po, là aussi il y a une comparaison qui existe. On est à 44 % à Sciences Po. On était à 37 % lors de la précédente consultation. Donc, il y a une augmentation qui est assez conséquente. Et, lorsque l'OVE interroge les étudiants, on est à 27 %. Donc, Sciences Po là aussi se distingue. Cela reste un score qui est en deçà de la moyenne, mais il est quand même très important.

Sarah, je ne me souviens plus de votre question. J'ai noté la réponse, mais je ne me souviens plus de la question.

Sarah BONVALET-YOUNES

C'était également sur les étudiants salariés.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je reviendrai vers vous avec une note beaucoup plus détaillée sur ce sujet. Cloé, sur l'offre événementielle, j'ai répondu. Si l'on doit détailler l'ensemble des 43 grandes questions et 120 sous-questions, cela va prendre un peu de temps. Mais, si vous avez du temps, je pourrais vous mettre à disposition un rapport et demander à l'Observatoire de la réussite étudiante, quand il sera opérationnel, de faire une synthèse. Cela pourrait être intéressant. Et, surtout, cela nous a amenés — avec Anne-Solenne, on a rencontré le CDSP — à avoir des demandes différentes au CDSP pour l'analyse ou en tout cas la restitution des données pour qu'elles soient beaucoup plus ciblées sur les secteurs pédagogiques, comme c'était le cas les années précédentes. Et, sur l'apport des enseignements théoriques, sur l'insertion professionnelle, c'est un sujet effectivement. J'ai essayé, j'ai tenté une explication à propos notamment de l'incertitude et du climat anxieux que les étudiants nous font

partager sur le monde du travail. Mais, cela mériterait d'être un petit peu plus exploré. Et, Université internationale de recherche, Université internationale, il n'y a pas de doute. Les étudiants le reconnaissent. Pour la recherche, on a encore du travail à faire. Je pense qu'avec le nouveau projet de la Direction sur la raison d'être de l'Institution et la stratégie de l'Institution, mais aussi la création d'une DFR et l'arrivée d'Anne-Solenne qui connaît très bien ces sujets, on espère que concrètement les choses évolueront. Et, que lors de la prochaine consultation, cet indicateur aura progressé de manière positive. Je vous remercie.

Kate VIVIAN

Merci beaucoup. Peut-être sur les deux points qui relèvent tant des discriminations au sein de nos communautés, je dois dire en premier lieu que nous ne sommes pas surpris hélas. En fait, Sciences Po fait face aux mêmes tendances de la société. On sait que dans la société au sens large 7 % des personnes victimes de discrimination en parlent et 2 % uniquement portent plainte. Donc, nous ne sommes pas dans des choses qui sont... Sciences Po n'est pas une bulle. On l'a dit au moment du lancement du plan d'action de lutte contre les discriminations qui commencent maintenant, en fait. Et, c'est d'ailleurs tout l'objet. C'est de pouvoir mettre des termes sur ce qui est vécu et de pouvoir apporter des réponses concrètes en matière de signalements, de traitements et de suivi des personnes victimes de discrimination. Je dirais que cette question est arrivée tôt dans le dispositif, mais permet d'acter en quelque sorte toute la valeur ajoutée que doit porter ce plan de lutte contre les discriminations qui est nécessaire et urgent. Voilà sur la question des discriminations.

Sur la question, Cloé, que vous aviez sur la place des transitions écologiques dans notre Maison, il y a d'un côté l'Institut qui est créé, vous le savez, sous la direction de Charlotte HALPERN pour travailler sur les questions de formation et de recherche en la matière sur la consolidation de notre offre et son renforcement. Mais, du côté de la Direction de l'engagement, j'imagine que la question portait aussi sur les enjeux en matière environnementale sur le campus et leur prise en compte. Là aussi, on est à un moment assez charnière d'ouverture d'une nouvelle période de plan d'action entre 2024 et 2030 que l'on vous présentera en décembre, et qui va très significativement renforcer notamment nos actions en matière bâimentaire qui est aujourd'hui un champ peu couvert par le plan d'action qui était davantage porté sur les comportements et les évolutions que l'on pouvait y apporter. Je ne dis pas qu'il n'y aura plus de comportemental dans le prochain plan d'action. Mais, en tout cas, il sera très fortement renforcé et donc plus visible, sans doute, et tangible en quelque sorte pour la suite. Cela fait partie évidemment de nos priorités. On a noté aussi que c'était des questions qui revenaient dans ce baromètre et que l'on prend à bras le corps.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Cécile LAVIER

Je suis désolée. J'avais juste une précision. Pourquoi étiez-vous étonnée que la discrimination soit entre étudiants ? Ou, est-ce que c'était sur les types de discrimination que vous étonniez ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Les deux. Les types et les proportions.

Cécile LAVIER

Est-ce que vous pouvez juste en dire un mot de plus ? Pourquoi cela vous a-t-il étonné ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Le lien entre les discriminations, comment dire ? On sait que les relations entre étudiants sont plutôt bonnes à Sciences Po. D'ailleurs, les baromètres le disent de consultation en consultation. Je pensais que c'était moins important. En fait, c'est plutôt la proportion qui m'interroge que l'ordre. Cela me rassure que cela ne soit pas les équipes administratives ou les enseignants en premier, mais c'est vrai que la proportion m'interroge. Et, sur les sujets aussi. Par exemple, sexe et genre en premier. Je ne le pensais pas. Je pensais que c'était acté dans notre établissement et qu'il n'y avait pas de difficulté sur ce sujet, et que notre politique en la matière avait fait son effet. On espère surtout que vous êtes mieux que nous, notre génération, je pense... C'est cela la surprise.

Cécile LAVIER

J'ai fait partie de GARCES pendant cinq ans. Je pense que l'on a vu le pire de notre vie étudiante. On n'est pas ému à tout cela, malheureusement. C'était juste une curiosité, merci.

VII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Cloé ARTAUT

Est-ce qu'il y a des questions diverses pour terminer la séance ?

Sarah BONVALET-YOUNES

Merci. J'aimerais intervenir sur la rentrée qui a été marquée par la vague de fortes chaleurs. En 1850, une canicule revenait tous les 10 ans. En 2023, le même phénomène se produit trois fois plus souvent. Et, avec une intensité bien plus forte. Selon le GIEIC, en 2050, ces canicules apparaîtront deux fois plus souvent. Donc, les conséquences du réchauffement climatique vont mettre les étudiants et les professeurs, mais aussi le personnel de Sciences Po, à rude épreuve dans les années à venir. Avec SPES, nous pensons donc qu'il est urgent d'adapter notre École à cette réalité, urgent d'engager la rénovation thermique des bâtiments historiques de Sciences Po. Vous venez d'en parler. Et, de végétaliser au maximum les espaces communs. Nous pensons également que nous devons ouvrir une réflexion sur l'adaptation des conditions de travail en période de canicule en créant, par exemple, un droit de retrait lorsque les températures deviennent insoutenables. Sciences Po peut et doit montrer la voie dans ce domaine. Pour conclure, nous pensons que l'adaptation de notre École aux fortes chaleurs est essentielle, mais qu'il faut également rappeler que la meilleure manière de lutter contre les canicules est de lutter contre l'effondrement climatique. Si l'on n'agit pas durablement pour atténuer nos émissions de gaz à effet de serre à tous les échelons, nous serons dans une course à l'adaptation contre le climat toujours plus chaud. Sciences Po ne doit donc pas perdre de vue cet objectif. Et, l'UNEF et SPES resteront attentifs aux engagements de notre École dans ce domaine, notamment concernant le choix de ses partenaires. On en a déjà suffisamment parlé. Merci.

Kate VIVIAN

Merci. Tout est dit, à mon avis. Cela n'appelle pas forcément de réponse. Ce n'est pas tant une question qu'un sentiment partagé et un sentiment qui est partagé. Je remercie de l'avoir dit et je reviens sur ce que je venais d'engager, mais qui sera l'occasion, vous le savez, en décembre de pouvoir vous présenter vraiment de manière très détaillée ce projet pour les six années à venir, avec des projections même plus lointaines, à la fois en termes de réduction très massive de nos émissions puisque c'est quand même la priorité, vous l'avez dit, tout en nous permettant de nous adapter pour que la vie universitaire de toutes nos communautés puisse se poursuivre dans des conditions optimales. C'est un équilibre qui est fin, qui est délicat, mais qui est travaillé avec la communauté étudiante. Vous savez qu'il y a un Comité consultatif étudiant sur la transition écologique qui a été constitué avec des membres divers des représentants de différentes communautés étudiantes associatives, syndicales et de la vie de campus dans tous les campus. La première réunion est fin septembre. Donc, c'est vraiment un Comité qui va nous permettre d'accompagner la définition de ce plan qui est déjà bien avancé, et surtout sa mise en œuvre. Donc, je vous remercie pour votre vigilance sur le sujet. Elle est nécessaire et bienvenue.

Cloé ARTAUT

Merci beaucoup. Pour terminer, je viens de me rendre compte que j'ai oublié de proposer aux nouveaux arrivants de se présenter en deux mots. Geoffroy, si tu veux commencer.

Geoffroy BROCARD

Merci. Je vais être rapide. Geoffroy BROCARD, je suis étudiant depuis le Collège universitaire. C'est ma quatrième année à Sciences Po. Et, je suis en M1 stratégie territoriale urbaine à l'École urbaine. Tommaso qui n'est plus là est mon doyen. Je suis syndicaliste dans le dernier-né des syndicats étudiants de Sciences Po qui est l'Union étudiante et membre en coalition avec l'UNEF et l'Alternative Étudiante rémoise de la liste SPES. Mes camarades sont présents aussi aujourd'hui. J'espère que l'on va pouvoir faire un travail constructif pendant un an. Et, je suis ravi de pouvoir être ici.

Cloé ARTAUT

Sarah et Bazile, est-ce que vous voulez vous présenter aussi rapidement ?

Sarah BONVALET-YOUNES

J'ai déjà siégé un an. Bazile, je te laisse te présenter.

Bazile BEURLET

Bonjour. Je vous rejoins à la suite de la démission de la troisième de notre liste SPES UNEF Alternative Étudiante rémoise. Je suis sur le campus de Reims en deuxième année. Je suis aujourd'hui en Visio, mais j'espère pouvoir vous rejoindre lors des prochaines séances en présentiel. Et, j'espère pouvoir défendre avec la liste SPES au niveau national toutes nos revendications, mais plus précisément aussi certaines questions qui se posent tout particulièrement sur le campus de Reims.

Sarah BONVALET-YOUNES

Je suis en première année de Master et donc syndicaliste à l'UNEF. J'ai déjà siégé non pas l'année précédente, mais l'année d'avant également avec SPES. Je continue pour cette dernière année de mandat.

Cloé ARTAUT

Très bien. Bienvenue à tous les trois. Il est 10 h 28. Ce n'est pas trop mal... Bonne journée à tous. À bientôt pour le prochain Conseil.

Cloé ARTAUT lève la séance à 10 heures 28.